



Institut Sainte-Thérèse d'Avila



5, Rue Sœur Lutgardis
4032, Chênée
Tél. : 04-361.85.85
Fax : 04-361.85.88

Accès et exercice de la profession d'Aide-Soignant

Les personnes souhaitant être enregistrées comme aide-soignant doivent adresser une demande d'enregistrement, signée et datée, par courrier recommandé au SPF Santé publique. Le formulaire de demande doit être rempli d'une manière complète et correcte, accompagné des pièces justificatives nécessaires.

Formulaire de demande d'enregistrement comme aide-soignant (.PDF)

<http://www.health.belgium.be/eportal/Healthcare/healthcareprofessions/Nursingauxiliary/Accessandpracticeoftheprofessi/?fodnlang=fr>

- après l'approbation de votre dossier, le SPF Santé publique vous fournit une attestation d'enregistrement et un visa.

Quels documents joindre à la demande ?

Nous avons besoin des documents suivants :

- formulaire complété, daté et signé*
- copie du diplôme - cachet de l'école bien visible*
- copie de votre attestation d'emploi - cachet de l'établissement bien visible (si emploi)*
- copie de votre carte d'identité recto/verso.*

Tous les dossiers déposés à la permanence seront traités endéans la semaine. Ils recevront TOUS un accusé de réception fin de la semaine au plus tard.

Tous les dossiers complets passeront lors de la prochaine Commission d'agrément. Vous ne devez pas vous présenter à la réunion, vous recevrez votre visa dans les semaines qui suivent.

Tous les dossiers incomplets recevront un courrier dans le courant de la semaine stipulant ce dont nous avons besoin pour compléter celui-ci.

Enregistrement Aides-soignant(e)s

Commission d'agrément du Conseil national de l'art infirmier

SPF Santé Publique

Place Victor Horta 40, boîte 10, bloc D 2e étage

1060 Bruxelles

Permanence : UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS le LUNDI de 10 à 12 h00 (au rez-de-chaussée)

Appelez le Contact Center pour demander un rendez-vous

Contact Center : +32 (0)2 524 97 97

E-mail : info@sante.belgique.be